



EYZAHUT

Bulletin municipal Hiver 2019-2020

Voici notre sixième bulletin hivernal pour vous souhaiter une excellente année 2020. Ce bulletin fait une place particulière aux actions liées à l'amélioration de votre habitat, des actions liées à des économies d'énergie ou d'adaptation de l'habitat.

Nous venons de fêter la fin de l'année dans la douceur. Nous le savons tous maintenant, le changement climatique est là et la biodiversité est déjà fortement impactée mais nous ne pouvons nous y résoudre sans agir. L'humanité est face à un de ses plus grands défis qui ne doit pas nous anesthésier mais être source de motivation afin de repenser nos besoins et le respect que nous avons pour nous-même, la génération suivante et notre environnement.

Que cette nouvelle année vous soit paisible.

Les élus et moi même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020 .

Fabienne Simian

SOMMAIRE

- Edito / Dates
- Info municipales
- Social-citoyenneté
- Info CCDB
- Divers

Dates à retenir :

- Vendredi 17 janvier, 18h30 au restaurant du Furet, Vœux des élus
- Dimanche 19 janvier à midi, restaurant du Furet, repas des anciens, repas fait par un traiteur
- Réunion publique dimanche 19/01 à 17h au restaurant du Furet pour échanger sur le devenir du restaurant.



Dès le mois d'avril un auto-stop participatif va être opérationnel sur le territoire de la CCDB. Ce sera du stop « RezoPouce », chaque personne qui attendra sous un panneau RezoPouce pourra en toute sécurité être prise en charge par une voiture ayant le macaron RezoPouce. Il faudra vous inscrire sur le site de RezoPouce, page de la CCDB pour recevoir un badge ou macaron (c'est gratuit), signer une charte et hop, lever le pouce sera facile. Il y aura au moins un arrêt par commune du territoire, et même dans quelques villes extérieures. Possibilité de s'inscrire depuis chez soi, ou en mairie ou avec les associations partenaires du territoire. www.rezopouce.fr

INFOS mairie

Extraits du conseil municipal de novembre

- Tarifs communaux (voir ci-dessous)
- Vote pour un agent chargé de la fonction d'inspection sécurité au travail
- Assiette des coupes de bois -ONF.
- Choix d'un avocat pour un contentieux avec un habitant.

Ouverture de la mairie au public :

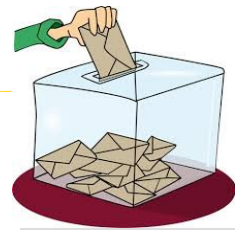
Mardi et Jeudi
8H30 -12 h 30

04 75 90 16 35

mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le samedi matin de 10h à 12h une semaine sur 2. 11/01 – 25/01 – 08/02 – 22/02 – 07/03 – 14/03

Tel du maire : 0782064342



Elections à venir :

Les listes électorales sont extraites à partir du Répertoire Electoral Unique en place depuis 2019.

Les élections municipales de 2020 auront lieu les 15 et 22 mars prochains
Les inscriptions sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin, il faut s'être inscrit avant le sixième vendredi précédent le scrutin soit, en l'espèce, le vendredi 7 février

Tarifs municipaux

Locations 2 pièces 238,82€

Locations 3 pièces 242,74€

Locations 4 pièces 282,19€

Locations 4 pièces isolées 483,62€

Gérance snack 500€

Gérance restaurant 500€

Location terrain camping 220,57€

Redevance eau abonnement 66,14€

Redevance eau consommation 1,16€ / m³

Droit branchement assainissement 716,92€

Droit branchement maison neuve 3308,97€

Droit branchement AEP 1213,28€

Concession cimetièrre 30 ans /m² 38,60€

Concession cimetièrre 50 ans /m² 60,65€

Concession columbarium 15 ans 330,88€

Concession columbarium 30 ans 363,98€

Concession columbarium 50 ans 408,10€

Redevance assainissement abnmt 36,38€

Redevance assainissement /m³ 0,83€

Citoyenneté



Merci de surveiller vos animaux afin de ne pas laisser leurs crottes devant les maisons ou autre accès public.

Rappel : Elagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications.

Après les épisodes neigeux et venteux, de nombreuses branches se sont cassées et pendent au dessus des lignes téléphoniques.

C'est au propriétaire de l'arbre d'élaguer à proximité des lignes de téléphone.

Bien sur, ne pas s'approcher des lignes électriques.

Diverses informations de la CCDB suite,

ESPACE INFO ENERGIE

Vous souhaitez bénéficier de conseils et d'informations sur les questions d'habitat et de performance énergétique ?

Une permanence Espace Info Energie a lieu les 2e et 4e vendredis du mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (sur rendez-vous de préférence).

Lors de cette permanence, vous pourrez bénéficier de conseils gratuits, objectifs et indépendants pour vos projets :

- Rénovation ou construction
- Isolation et amélioration du confort
- Choix ou évolution du mode de chauffage
- Acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables
- Informations sur les aides existantes
- Utilisation rationnelle de l'énergie

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition lors de votre venue à la permanence. Certaines aides financières étant soumises à conditions de ressources, le conseiller du CEDER (centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) pourra vous donner des informations personnalisées.

Vous pouvez également joindre le CEDER par téléphone au 04 75 26 22 53.



Démarchage téléphonique abusif

Vous êtes souvent sollicité par téléphone par des entreprises qui vous incitent à effectuer des travaux de rénovation énergétique en profitant d'aides financières ? Certaines, presque agressives, prétendent être mandatées par des organismes publics ou vous indiquent que ces travaux sont obligatoires pour ne pas payer de pénalités ou autres taxes.

Soyez prudents et ne prenez pas de décision hâtive !

Voici quelques conseils :

Ne donnez pas suite à des entreprises qui se disent mandatées ou qui vous menacent de pénalités. La réglementation ne prévoit pas de pénalités pour les particuliers !

Ne signez rien dans la précipitation et lisez attentivement les dispositions figurant en petits caractères.

Ne payez rien le jour même et ne communiquez pas vos données bancaires.

Sachez que le DPE (diagnostic de performance énergétique) n'est obligatoire qu'en cas de vente ou de mise en location d'un bien, contrairement à ce que certaines entreprises affirment.



Services et commerces

Laurence qui tenait le Restaurant du Furet nous a annoncé qu'elle arrête son activité de restauratrice dès le 1er janvier. Nous lui souhaitons de trouver ailleurs ce qui lui convient au mieux.

Nous allons donc devoir réfléchir à la suite à donner pour l'exploitation de ce bien communal et nous vous invitons pour échanger à ce sujet le dimanche 18/01 à 17h, au restaurant.

Amélie Pizzas reviendra à son stationnement habituel le samedi soir à 18h, parking de la piscine.

Diverses informations de la Communauté des Communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB)



Propriétaires, la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux vous aide à rénover votre logement.

Qui est concerné ?

Les propriétaires de logements construits depuis plus de 15 ans :

Propriétaires occupants, sous conditions de ressources

Propriétaires bailleurs qui acceptent de conventionner leur(s) logement(s) locatif(s) avec l'Anah (application d'un plafond de loyer social)



Pour quels travaux ?

Travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de chaudière, changement de menuiseries, etc.

Travaux de réhabilitation : mise aux normes électriques, réfection de toiture, etc.

Travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie : installation d'un bac de douche, d'une barre d'appui, rampe d'accès, etc.

La Communauté de Communes a missionné SOLIHA, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, pour vous accompagner, vous conseiller et vous aider à monter les dossiers de demandes d'aides financières.

Une permanence d'accueil au public a lieu tous les 3^e mercredis du mois sur le territoire.

Permanences 2020

A la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux :

15 janvier, 19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre de 14h à 15h

A la Mairie de Bourdeaux :

18 mars, 17 juin, 16 septembre et 16 décembre de 11h à 12h.

Vous pouvez également joindre SOLIHA par téléphone au 0 800 300 915 (numéro gratuit) le lundi de 13h à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition (certaines aides dépendent de vos revenus).

Attention ! Pour bénéficier des subventions identifiées, ne commencez pas vos travaux avant l'accord de SOLIHA.

Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. Rester chez soi en toute sécurité peut alors devenir compliqué, mais des solutions existent pour favoriser le maintien à domicile !

SOLIHA propose un accompagnement personnalisé pour **évaluer vos besoins, vous conseiller et vous aider à monter les dossiers de demandes d'aides financières.**

Voir les permanences d'accueil citées plus haut



AVEC VOUS, NOUS ÉLABORONS UN PROJET ADAPTÉ À VOS BESOINS

Déchets/ communauté des communes Dieulefit Bourdeaux :

2019 a mis l'accent sur les consignes de tri : TOUS les emballages se trient.

2020 verra la mise en place de la 1^{ere} étape de la redevance incitative. A partir du 13 janvier, pensez à vous munir du badge reçu le mois dernier pour ouvrir les bacs à déchets ménagers.

Pour ceux qui n'auraient pas reçu le badge, prenez contact avec la CCDB : 04 75 46 43 49

Vous trouverez ces dépliants dans le couloir de la mairie, à votre disposition.

Page facebook : <https://www.facebook.com/eyzahut>
Page publique en libre accès pour des informations régulières.
Site web www.eyzahut.fr